



> FINANCES

MOBILISER LES MOYENS AU BÉNÉFICE DES SERVICES PUBLICS ET DES PROJETS DE LA COLLECTIVITÉ

Depuis le début du mandat, les finances de la Commune de La Clusaz sont gérées de manière rigoureuse et transparente, à travers un budget principal et quatre budgets annexes. Ces budgets permettent de financer les services essentiels, les investissements stratégiques et les projets de développement pour notre village.

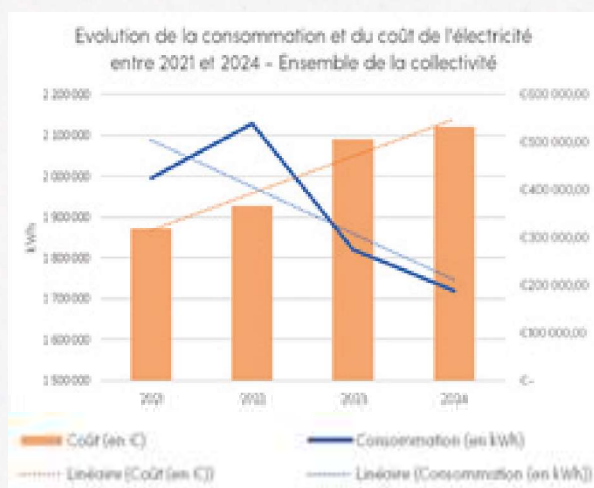
Le budget 2025 de la Commune est marqué par la montée en puissance des réalisations et donc par les besoins de financement des investissements. Beaucoup de projets structurants sont lancés et certains vont être réalisés dès cette année.

Pour permettre à chacun de percevoir les enjeux de cette nouvelle phase de gestion des finances communales, quelques précisions s'imposent.

DES CONTRAINTES TOUJOURS PRÉSENTES

> Des charges énergétiques sous tension, mais maîtrisées

Le contexte inflationniste des années précédentes a encore impacté l'exercice 2024, plus particulièrement au niveau des charges énergétiques. Le coût de l'électricité a en effet engendré une hausse importante des coûts de fonctionnement.



Cependant, grâce à un travail rigoureux de sobriété d'utilisation et une mise en concurrence qui a porté ses fruits, les prix sont revenus à des niveaux plus faibles et sont garantis pour les années 2025, 2026 et 2027.

> Le désengagement de l'État confirmé

La hausse des prélèvements et le désengagement de l'État sont toujours présents. Cela s'est caractérisé par un niveau très faible des dotations versées et par une recrudescence des prélèvements sur nos recettes.

L'année 2025 va voir le mécanisme s'accroître, avec la création d'un nouveau prélèvement, le DILICO (Dispositif de Lissage Conjoncturel des Ressources Fiscales des Collectivités). Ce nouvel outil mis en place cette année va venir prélever 130 000 € supplémentaires sur les recettes communales.

> Des recettes immobilières en baisse, des taux d'intérêt en hausse

Dans le même temps, l'année 2024 a connu, avec la hausse des taux d'intérêt, un ralentissement du marché de l'immobilier qui s'est fait ressentir sur les recettes liées aux droits de mutation de la collectivité. Le niveau de recettes tirées de cette taxe n'a jamais été aussi bas. Après un maximum observé en 2022 à plus de 1 300 000 €, l'année 2024 a permis de percevoir à peine plus de 600 000 €. Ces recettes, difficiles à anticiper, viennent faire peser des incertitudes fortes lors de la préparation des budgets et incitent donc à une grande prudence en termes de prévisions.

Les taux d'intérêt sont aussi impactants pour les finances communales en matière d'emprunt. Là où les prêts pouvaient se négocier à des taux inférieurs à 2 % il y a deux à trois ans, nous sommes désormais contraints de contractualiser des prêts à des taux oscillant entre 3,4 et 4 %.

UN PLAN DE MANDAT AMBITIEUX DONT LE FINANCEMENT EST ASSURÉ

Le plan de mandat porté par les élus a permis de faire émerger en 2024-25, et encore plus fortement pour les années à venir, de nombreux projets. Grâce à une stratégie financière solide et respectée depuis plusieurs années, **les capacités d'autofinancement et de maîtrise du recours à l'emprunt sont importantes.**

Il sera indispensable, dans les années futures, de rester prudent quant à la capacité de désendettement de la Commune. Cependant, la nouvelle phase qui s'ouvre va rendre obligatoire, pour un financement sur le temps long, le recours à l'emprunt.

> Des projets ambitieux au service du territoire

En effet, les projets réalisés et à venir sont nombreux et structurants :

Rénovation de l'Espace Aquatique de La Clusaz (4,17 M€, avec 725 000 € de subvention du Département).

Élargissement du pont de l'Ars et rénovation de l'accès au village et au parking du Salon des Dames (3,5 M€, liés aux Jeux Olympiques et Paralympiques, en attente de soutien de la SOLIDEO).

Travaux de pistes et de réseau de neige dans la combe de Balme (financés via le budget annexe Tourisme).

Travaux de pistes, de diversification et de réseau de neige du secteur Louveteaux et dans la combe des Juments.

Rénovation de la toiture de l'École de musique.

Acquisition du cinéma et mise en place du projet d'aménagement.

Travaux d'extension et rénovation de la Maison des Habitants.

Travaux de voirie et de réseaux secs et humides sur la route du Crêt du Merle.

Construction du pôle Indoor.

Aménagement du centre-village (sous la forme d'une concession d'aménagement, donc un financement majoritaire de l'aménageur et un paiement par la collectivité des infrastructures rétrocedées).

Extension du parking du Salon des Dames (sous réserve du soutien financier de l'État et de la SOLIDEO dans le cadre de l'accueil des JOP).

Aménagement du site des Confins (notamment l'infrastructure d'accueil pour les JOP).

Création du réseau de chaleur dans le centre du village, porté financièrement par le SYANE.

FOCUS SUR...

...Le financement de l'Espace Aquatique :

Avec un montant total de 4,17 M€, le financement est basé sur trois piliers : autofinancement, emprunt et subventions. Ce projet est soutenu par le Département de la Haute-Savoie à hauteur de 725 000 € et par l'État (DETR) à hauteur de 200 000 €.

FOCUS SUR...

...Le financement de l'élargissement du pont de l'Ars et la rénovation de l'accès au village et au parking du Salon des Dames :

Les 3,5 millions d'euros de budget sont également inscrits dans le programme de financement pour l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques. Ils doivent faire l'objet d'un soutien financier des instances de manière importante. En l'état, ce projet est financé par la collectivité et entre dans le plan de mandat. Les réponses quant au niveau de prise en charge financière par la SOLIDEO (Société de Livraison des Ouvrages Olympiques) doivent être apportées au cours de l'été 2025.

> Des prévisions financières intégrant l'ensemble des investissements

Cette longue liste d'investissements est planifiée dans la prospective financière. Les prévisions budgétaires pluriannuelles prennent en compte les différents modes de financement. **L'opportunité de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques est un formidable accélérateur des transformations à l'œuvre.**

Cependant, les défis sont nombreux : faisabilité financière, acceptabilité des nombreux travaux par la population, capacité à gérer l'ensemble des investissements d'un point de vue humain, avec la mobilisation des compétences nécessaires pour porter de front tous ces dossiers.

> 2025, première étape d'un plan d'actions intense

La première étape de cette grande période d'action publique au service du territoire est l'année 2025. Le budget de l'année, voté dès le mois de janvier, a permis de flécher plusieurs investissements, parmi lesquels on trouvera : l'acquisition du cinéma, les travaux de la Maison des Habitants, le pont de l'Ars (avec giratoire et élargissement du pont), la route du Crêt du Merle, la livraison de l'Espace Aquatique, les études liées au projet du pôle Indoor, le changement des groupes froids de la patinoire, la refonte du site internet de la Commune, la poursuite de la diversification touristique avec l'aménagement du Hameau des Alpes, le remplacement de la bache de la retenue de la Fériaz, la phase 1 des travaux de pistes et de réseau de neige dans la combe de Balme.

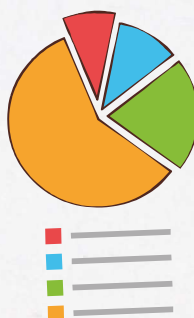
Plus d'informations notamment en pages « Vie locale », « Aménagement montagne » et « Travaux »

Ces principaux investissements, financés via le budget principal et le budget annexe Tourisme, représentent pour 2025 un montant total de 9 000 000 € tous budgets confondus.

Ce volume d'investissement au service du territoire va se poursuivre durant les prochaines années.

QUELQUES CHIFFRES CLEFS

LA CLUSAZ, C'EST UN BUDGET PRINCIPAL ET QUATRE BUDGETS ANNEXES



BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal est le socle financier de la Commune. Il se divise en deux sections : **le fonctionnement et l'investissement**.

FONCTIONNEMENT / 16,58 M€

Cette section couvre les dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement des services publics. Elle inclut :

Charges de personnel Rémunération des agents municipaux.	5,51 M€
Fonctionnement des services Dépenses liées aux services municipaux (école, entretien des espaces publics...).	5,93 M€
Subventions, participations et Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) Soutien financier à des projets externes ou partenaires.	3,77 M€

INVESTISSEMENT / 12,84 M€

Cette section finance les projets structurants pour l'avenir de La Clusaz. Elle inclut :

Projets du plan de mandat Investissements prioritaires pour le développement de la Commune.	7,84 M€
Entretien du patrimoine Maintenance des infrastructures communales.	2,94 M€
Annuité de la dette Remboursement des emprunts contractés par la Commune.	1,94 M€

Les recettes du budget principal proviennent principalement des **impôts locaux (7,24 M€)**, des **taxes (2,81 M€)**, des **dotations de l'État (1,72 M€)**, et des **revenus des services (1,72 M€)**.

BUDGET ANNEXE PARKING

Ce budget est dédié à la gestion des parkings municipaux, **un enjeu clé pour la mobilité et l'accueil des visiteurs**.

FONCTIONNEMENT / 676 650 €

Cette section inclut :

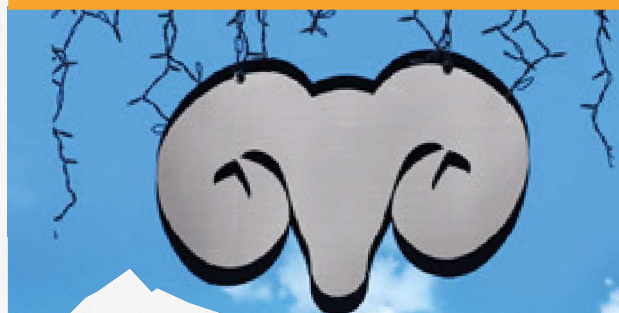
Fonctionnement des parkings Dépenses liées à l'entretien et à l'exploitation des parkings.	224 487 €
Intérêts des emprunts Charges financières liées aux emprunts contractés pour les parkings.	68 225 €

INVESTISSEMENT / 384 438 €

Cette section inclut :

Plan de mandat Projets d'amélioration des infrastructures.	44 500 €
Opérations équipement Investissements pour améliorer les infrastructures des parkings.	159 940 €
Amortissements et virements Dépréciation des actifs et transferts internes.	383 940 €

Les recettes proviennent principalement des **usagers des parkings (480 000 €)** et de la **participation de la SATELC (195 000 €)**.



4 FINANCES

BUDGET ANNEXE TOURISME

Le tourisme est un pilier économique de La Clusaz. Ce budget finance les infrastructures et services liés à cette activité.

FONCTIONNEMENT / 4 608 990 € Cette section inclut :	
Fonctionnement du service Dépenses liées à l'exploitation des services touristiques.	2 980 490 €
Intérêts des emprunts Charges financières liées aux emprunts contractés pour le tourisme.	208 500 €

INVESTISSEMENT / 3 482 000 € Cette section inclut :	
Plan de mandat Projets prioritaires pour le développement touristique.	2 603 000 €
Amortissements et virements Dépréciation des actifs et transferts internes.	1 420 000 €

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS incluent la piste Bergerie et le réseau neige (1600000 €) ainsi que le changement de la bâche de la retenue de la Fériaz (500000 €).

Les recettes proviennent principalement des Secours sur piste et CCVT (376 900 €), des versements de la SATELC (405 9000 €) et des emprunts nouveaux (206 2000 €).

BUDGET ANNEXE ESPACE AQUATIQUE (SNACK ET ACTIVITÉS DE LOISIRS)

Ce budget est consacré à la gestion du snack et des activités de loisirs de l'Espace Aquatique, un équipement essentiel pour les habitants et les visiteurs.

FONCTIONNEMENT / 116 515 € Cette section inclut :	
Fonctionnement du service Dépenses liées à l'exploitation du snack et des activités de loisirs.	84 015 €
INVESTISSEMENT / 32 500 € Cette section inclut :	
Plan de mandat Projets d'amélioration des infrastructures du snack et des activités de loisirs.	32 500 €
Amortissements et virements	32 500 €

Les recettes proviennent des usagers (60 000 €) et de la participation de la Commune (55 390 €).

BUDGET ANNEXE PASTORAL ET AGRICOLE

Ce budget soutient les activités pastorales et agricoles, essentielles pour préserver le patrimoine naturel et rural de La Clusaz.

FONCTIONNEMENT / 47 234 € Cette section inclut :	
Fonctionnement du service Dépenses liées à l'exploitation des services pastoraux et agricoles.	7 572 €
INVESTISSEMENT / 178 550 € Cette section inclut :	
Travaux et intégrations Projets d'amélioration des infrastructures pastorales et agricoles.	136 749 €
Amortissements et virements	36 560 €

Les recettes proviennent des loyers (16 420 €), des versements de la Commune (20 000 €), et des emprunts nouveaux (50 000 €).

